



Ville de  
**Duparquet**

CONSEIL MUNICIPAL  
Ce 20 décembre 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 20 décembre 2022 à 19h00.

Présents : Mme Véronique Drouin. Maireesse  
suppléante

M. Denis Blais et conseiller no.4  
Mme Marlène Doroftei Conseiller no.1  
Mme Claudette Macameau Conseillère no.2  
Mme Solange Gamache Conseillère no.3  
Conseillère no.6

Absente : Mme Chantal Provencher Conseillère no.5

Le quorum étant satisfait, Mme Véronique Drouin, maireesse suppléante déclare l'ouverture de la séance à 19h01, Mme Véronique Drouin, maireesse suppléante préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**RÉS.188-2022** Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Dorofeti, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour



Ville de  
**Duparquet**

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL Mardi 20 décembre 2022 à 19h00

à la salle du conseil  
de ville à l'Hôtel de ville au 86, rue principale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2023
4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025
5. PAROLE AU PUBLIC
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## Rés. 189-2022 3. ADOPTION BUDGET 2023

Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2023 de la ville de Duparquet.

BUDGET 2023

REVENUS	2023
Taxe foncière générale	567 712 \$
Eau (Service d'aqueduc)	48 792 \$
Matières résiduelles	109 150 \$
Traitement des eaux usées	48 972 \$
Prévention des incendies	70 000 \$
Tarifcation - ave Du Boisé – taux	18 120 \$
<b>Sous-total des revenus par la taxation</b>	<b>862 566 \$</b>
Paiement tenant lieu de taxes	29 786 \$
Recettes de sources locales	35 985 \$
Transfert de droits	28 891 \$
Transfert entente de partage	12 564 \$
Imposition des droits	27 000 \$
Intérêts	8 000 \$
Autres revenus	27 705 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 032 497 \$</b>

DÉPENSES	2023
Administration générale	303 362 \$
Sécurité publique	124 131 \$
Transport routier	226 620 \$
Hygiène du milieu	206 934 \$
Santé & bien-être	8 470 \$
Aménagement, urbanisme	43 821 \$
Loisirs & culture	61 229 \$
Frais de financement	19 330 \$
Remboursement de capital	46 600 \$
Affectation de surplus	(8000 \$)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 032 497 \$</b>

**RÉS. 190-2022 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025**

Voici le programme triennal d'immobilisations 2023-2024 et 2025. Il sera financé en partie de diverses subventions en provenance de la programmation TECQ, du programme PRABAM, MTC, PRIMADA, ICCS etc.. La ville se doit d'investir une somme de 110 000, seul de participation pour recevoir la subvention de la TECQ.

Année 2023 490 000\$

Remplacement Petite station de pompage	160 000\$
Étude pour le raccord des eaux usées	50 000\$
Étude des infrastructures (égout - aqueduc) de la ville	50 000\$
Rénovation du revêtement (caserne)	75 000\$
Asphaltage patinoire	65 000\$
Insonorisation Centre des loisirs	60 000\$

100% Ville de Duparquet :

Stratégie d'économie d'eau potable	30 000\$
Installation de compteurs d'eau (20 résidents & 11 commerces)	

Année 2024 660 000\$

Étude pour planification vidange des étangs	10 000\$
Voie locale & mise aux normes & mise à niveau	50 000\$
Continuité pour le raccord des eaux usées	600 000\$

Année 2025 500 000\$

Traitement de surface double	500 000\$
Ch. Du moulin & camping	
(Conditionnel à l'acceptation de la subvention du programme MTQ volet soutien)	

Proposé par la conseillère Mme Solange Gamache secondé par la conseillère Mme Marleine Doroftelet unanimement résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

**RÉS 191-2022 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondée par la conseillère Mme Marlène Doroftelet, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h29.